

Conférences | Tables rondes | Ateliers  
Formations validées par les Barreaux



**octobre,**  
**mois** de la  
**JUSTICE**  
**AMIABLE**

2019

**Une initiative**  
de Barreaux  
**Normands**

**11 événements**  
pour découvrir les modes amiables  
de règlement des conflits :  
médiation, droit collaboratif,  
procédures participatives, conciliation,  
arbitrage, négociation, transaction...

## — ÉDITO

***Ce qui est formidable dans l'organisation de cet évènement, c'est l'union de nos 4 centres pour agir d'une même voix afin de promouvoir les modes amiables de résolution des différends ou MARD.***

*Enrichir la panoplie des « offres » des professionnels du droit à la demande sans cesse croissante de justice et d'équité, par l'apprentissage de nouveaux outils, de nouveaux savoirs-faire, bref, créer un réflexe alternatif au procès : telle est la volonté commune et affirmée de nos Centres.*

*Si les juges sont « la bouche de la loi » et donc indispensables à tout Etat de droit, les conflits naissent, majoritairement, non pas d'une négation de la loi mais plutôt d'une rupture ou d'une simple absence de communication. Qui peut mieux qu'un avocat évaluer les risques d'un procès, son temps, son coût ? La réponse est évidente. Qui donc peut, mieux que l'avocat, conseiller son client sur toutes les stratégies possibles et rechercher avec lui des solutions inventives ?*

*Une idée nouvelle est souvent moquée, puis tolérée avant de devenir la norme incontournable et applaudie par tous. Et celle des MARD est devenue incontournable : vous le savez bien. Levez donc la tête du guidon pour vous inscrire à l'une ou plusieurs de nos 11 journées. Elles ont pour objectif d'accroître vos compétences pour négocier, accompagner votre client dans un processus amiable - ce qui constitue un nouveau rôle de l'avocat - ou encore devenir vous-même médiateur.*

***Aussi, nous vous attendons nombreux dans cette belle aventure professionnelle, intellectuelle et...humaine.***

› Marie-Paule Voisin Dambry

*Présidente du Centre de la Justice Amiable de Dieppe*

› Agnès Chanson

*Présidente du Centre de Justice Amiable du Havre*

› Laurence de Palma

*Présidente du Centre de la Médiation du Barreau d'Evreux*

› Eric Baudeau

*Président du Centre de Médiation du Barreau de Rouen*

## Sous toutes leurs formes, les modes alternatifs de règlement des différends (MARD) s'invitent à la table de la justice... alors parlons-en !

Pour la première fois en 2019, pendant tout le mois d'octobre, **11 événements pluridisciplinaires** sont organisés par les Centres de Médiation et de Justice Amiable des Barreaux de Dieppe, Evreux, Le Havre et Rouen.

*Octobre, mois de la justice amiable* est **une occasion** : celle pour nous, avocats, futurs avocats et professionnels de la justice, de découvrir et de nous former tout au long du mois d'octobre. Conférences, tables-rondes, projections et même voyage d'étude : les thématiques des formations proposées sont aussi variées que la forme des événements !

Plus humains, plus collaboratifs, sans risques, plus rapides et souvent moins chers pour le justiciable que le recours au juge, les MARD feront demain partie intégrante, que nous l'ayons souhaité ou non, de notre activité. C'est déjà le cas dans d'autres pays ! *Octobre, mois de la justice amiable* est donc aussi **une fenêtre sur l'avenir, et sur l'international**.

Surtout, *Octobre, mois de la justice amiable* est **une fête** : la célébration des modes amiables à travers les 11 événements : 11 moments d'échanges et de partage et 1 grande conférence de clôture le 31 octobre !

**Bienvenue dans la première édition  
d'*Octobre, mois de la justice amiable* !**

## — MÉDIATION ET NÉGOCIATION RAISONNÉE SUR LES DEUX RIVES DE LA MANCHE

**Jeudi 3 et vendredi 4 octobre | 9 DIEPPE - BRIGHTON**  
départ à 14h le 3 octobre, retour à 3h le 5 octobre

2 jours pour s'initier à la négociation raisonnée, découvrir la médiation anglo-saxonne et comparer les pratiques de nos voisins anglais avec nos méthodes.

### Informations pratiques :

- ▶ Sur le ferry Dieppe/Newhaven et à Brighton (Old Ship Hotel)
- ▶ Heures de formation validées : 10h
- ▶ Coût : 415€ par participant, transports et hébergement inclus, hors repas - tarif accompagnant : 125€
- ▶ Formation en français. Programme complet disponible auprès des organisateurs

**Contact :** Centre de Justice Amiable du Barreau de Dieppe  
Marie-Paule Voisin Dambry  
07 86 87 00 02 - mp.dambry@orange.fr

## — LA PROCÉDURE PARTICIPATIVE

**Mardi 8 octobre | 9h-13h | 9 ROUEN**

Une matinée de débats autour de la procédure participative, créée par la loi du 22.12.2010 mais encore trop peu mise en œuvre. Aspects théoriques et pratiques : domaine, contenu de la convention, déroulement et issue de la procédure, incidence sur les délais de prescription et délais de procédure notamment devant la Cour...

Des modèles d'actes seront remis aux participants.

### Informations pratiques :

- ▶ Maison de l'Avocat à Rouen
- ▶ Heures de formation validées : 4h
- ▶ Coût : 60 €

Pour vous inscrire  
**Cliquez-ici** 

**Contact :** Centre de médiation du Barreau de Rouen  
Isabelle JORON - 02 35 71 08 08 - ijoron@sfr.fr

## — LA PSYCHOLOGIE DES PERSONNES EN CONFLIT

**Jeudi 10 octobre | 9h-18h | 9 ROUEN**

Conférence et jeux de rôle permettront aux participants, avocats, médiateurs ou non, de mieux comprendre les ressorts psychologiques du conflit pour aider à mieux le dénouer.

**Intervenante :** Nadine Rey, avocate au Barreau de Paris et psychologue

### Informations pratiques :

- ▶ Maison de l'avocat de Rouen
- ▶ Heures de formation validées : 7h
- ▶ Coût : 60 €

Pour vous inscrire  
**Cliquez-ici** 

**Contact :** Centre de médiation du Barreau de Rouen  
Isabelle JORON - 02 35 71 08 08 - ijoron@sfr.fr

## — MÉDIATION OBLIGATOIRE ? Expérience de la Tentative de Médiation Familiale Préalable Obligatoire (TMFPO)

**Vendredi 11 octobre 2019 | 9h-13h | 📍 LE HAVRE**

Les objectifs de la session : S'interroger sur les avantages et les inconvénients de la TMFPO, évaluer les expérimentations en cours dans quelques tribunaux français pilotes et tirer expérience des législations étrangères qui ont déjà prévu le recours obligatoire à la médiation.

### Informations pratiques :

- Cinéma Sirius, 5 rue du Guesclin, 76600 Le Havre
- Heures de formation validées : 4h
- Coût : 30 €

**Contact :** Centre de Justice Amiable du Barreau du Havre  
Agnès CHANSON - 06 80 66 15 76 - agneschanson@outlook.fr

## — COMMENT CRÉER UN LIEN DE CONFIANCE AVEC SON CLIENT ? LA PNL, LA REFORMULATION ET L'ÉCOUTE ACTIVE

**Lundi 14 octobre | 9h-18h | 📍 ROUEN**

Une journée pour apprendre à mieux écouter son client, savoir reformuler et questionner pour entendre ce qu'il dit et ce qu'il ne dit pas, au moyen des outils de communication utilisés par les médiateurs.

### Informations pratiques :

- Maison de l'avocat de Rouen
- Heures de formation validées : 7h
- Coût : 60€

Pour vous inscrire  
**Cliquez-ici** 🖱️

**Contact :** Centre de Médiation du Barreau de Rouen  
Florence LECUYER-LE BRAS  
06 38 05 03 69 - info@mediation-rouen.fr

## — LA JUSTICE RESTAURATIVE

**Mardi 15 octobre | 9h-17h | 📍 EVREUX**

La justice restaurative complète la réponse judiciaire et permet, en matière pénale, de « traiter des conflits de nature à engendrer des répercussions graves (personnelles, familiales et plus largement sociales) ». Cette journée vous propose de découvrir ce MARD, consacré par la loi du 15 Août 2014, et de réfléchir à sa promotion, à travers une conférence, la projection d'un film et un débat.

### Informations pratiques :

- Lieu à venir
- Heures de formation validées : 3h par demi-journée
- Coûts : 30€ par demi-journée

Pour vous inscrire  
**Cliquez-ici** 🖱️

**Contact :** Centre de Médiation du Barreau d'Evreux (Médiateur Eure)  
Laurence de PALMA-PAPET - 02 76 38 92 71 - lp.avocat.eure@gmail.com  
**Centre de Médiation du Barreau de Rouen** - Sylvie Breton-Lardenois  
02 35 71 58 81 - sylviebretonlardenois@gmail.com

## — LA MÉDIATION ADMINISTRATIVE

**Mercredi 16 octobre | 9h-17h | 9 ROUEN**

À travers une conférence nous offrant une vision d'ensemble, nous aborderons les problématiques spécifiques à la médiation administrative et les défis à relever : médiation administrative conventionnelle, judiciaire et obligatoire, les particularités liées au contentieux administratif notamment l'ordre public, la confidentialité et la sécurité de l'accord. La journée est organisée en étroite collaboration avec les magistrats du Tribunal Administratif.

### Informations pratiques :

- › Tribunal Administratif de Rouen
- › Heures de formation validées : 7h
- › Coût : 60€

Pour vous inscrire

**Cliquez-ici** 

**Contact :** Centre de Médiation du Barreau de Rouen  
Sandrine GILLET - 02 35 59 83 63 - sgillet@emo-avocats.com

## — LE PROCESSUS COLLABORATIF

**J1 | J2 les jeudi 19 et vendredi 20 septembre | 9 ROUEN**

**J3 | J4 les jeudi 17 et vendredi 18 octobre | 9 ROUEN**

Quatre jours pour découvrir le droit collaboratif avec l'Association Française des Praticiens du Droit Collaboratif, au travers d'apports théoriques et pratiques. À l'issue de la formation, les avocats participants seront habilités à pratiquer le processus collaboratif.

### Informations pratiques :

- › Maison de l'avocat de Rouen
- › Heures de formation validées : 28h (4 x 7h)
- › Coût : 1 200 €

**Contact :** Ordre des avocats au Barreau de Rouen  
Isabelle JORON - 02 35 71 08 08 - ijoron@sfr.fr

## — LES MARD ET LEUR FINANCEMENT : UN LABORATOIRE DE RÉFLEXION

**Mardi 22 octobre | 9h-17h | 9 ROUEN**

Une journée de débat pour dégager des solutions concrètes, notamment avec les assureurs de protection juridique. Le matin, échanges autour des sources de financement des modes amiables. L'après-midi, débat sur les honoraires de l'avocat accompagnant.

### Informations pratiques :

- › Maison de l'avocat de Rouen
- › Heures de formation validées : 7h
- › Coût : 60 €

Pour vous inscrire

**Cliquez-ici** 

**Contact :** Centre de Médiation du Barreau de Rouen  
Eric Baudeau - 06 61 98 54 01 - eric.baudeau@gmail.com

## — ENTREPRISE ET MÉDIATION

**Lundi 28 octobre | 9h-18h | 📍 ROUEN**

Conférences, débats et présentation d'expériences pour appréhender les possibilités offertes par la médiation dans les relations au sein de l'entreprise (salariés, associés) et pour régler les litiges entre entreprises. Il sera question également de l'obligation de mettre en place un dispositif de médiation-consommation.

Les juges du Tribunal de Commerce de Rouen sont associés à cette journée.

### Informations pratiques :

- Maison de l'avocat de Rouen
- Heures de formation validées : 7h
- Coût : 60 €

Pour vous inscrire

**Cliquez-ici** 

**Contact :** Centre de Médiation du Barreau de Rouen  
Catherine Kersual  
02 35 08 32 10 - catherine.kersual@wanadoo.fr

## Conférence de clôture

## — TOUR DU MONDE DE LA JUSTICE AMIABLE ET PERSPECTIVES

**Jeudi 31 octobre, toute la journée | 📍 ROUEN**

*Octobre, mois de la justice amiable* vous emmène en voyage lors de cette journée de clôture !

Des représentants des Barreaux de Hanoï (Vietnam), Ningbo (Chine), Hanovre (Allemagne), Lucca (Italie), Norwich (Angleterre) et Cleveland (Etats-Unis) présenteront leurs modes de règlement amiable des différends. Nous évoquerons le processus de réconciliation GACCACA au Rwanda, avant d'ouvrir une discussion sur l'avenir de la justice amiable en France, au regard des récentes réformes.

Un salon des partenaires et un cocktail de clôture seront proposés aux participants.

### Informations pratiques :

- Université de droit de Rouen, amphï 300
- Heures de formation validées : 7h
- Coût : gratuit

**Contact :** Ordre des avocats au Barreau de Rouen  
Isabelle JORON - 02 35 71 08 08 - [ijoron@sfr.fr](mailto:ijoron@sfr.fr)

# Les 4 Centres organisateurs



LE CENTRE  
DE JUSTICE  
AMIABLE  
DE DIEPPE

## — Centre de Justice Amiable du Barreau de Dieppe

Les Avocats du Barreau de Dieppe sont nombreux à être formés à la pratique de la médiation. Depuis 2017, ils interviennent, via le Centre, dans tous types de litiges et reçoivent les particuliers lors de permanence.

☎ 06 40 74 84 42 - ✉ [centredejusticeamiable.dieppe@orange.fr](mailto:centredejusticeamiable.dieppe@orange.fr)  
📍 Maison de l'Avocat - 48 bd. du Général de Gaulle 76200 DIEPPE



## — MEDIATEURE, Centre de Médiation du Barreau d'Évreux

L'Association MEDIATEURE a été créée en 2015 à l'initiative d'avocats médiateurs. Elle regroupe une quinzaine de médiateurs, tous titulaires du Diplôme Universitaire de Médiateur et formés aux techniques de médiation.

☎ 02 32 38 68 94 - ✉ [mediateure27@gmail.com](mailto:mediateure27@gmail.com)  
📍 3 rue de Verdun 27000 ÉVREUX



➤ **MARD** : Modes Alternatifs de Résolution des Différends

➤ **Arbitrage** : Le litige est tranché, dans les limites de sa saisine, par un tiers arbitre choisi et rémunéré par les parties.

➤ **Conciliation** : Les parties recherchent un accord avec le juge saisi de leur litige ou un tiers bénévole désigné par lui. La solution peut être proposée par le conciliateur.



# Les 4 Centres organisateurs



## — Centre de Justice Amiable du Barreau du Havre

Le Centre de Justice Amiable créé fin 2015 par des avocats du Barreau du Havre formés aux techniques des modes amiables de résolution des conflits, et plus particulièrement à la Médiation, regroupe 17 Médiateurs titulaires du Diplôme Universitaire de Médiation qui interviennent à ce titre dans tout type de litiges.

☎ 06 58 94 13 93 - ✉ [centredejusticeamiable.lehavre@gmail.com](mailto:centredejusticeamiable.lehavre@gmail.com)  
📍 132 / 134 bd. de Strasbourg 76600 LE HAVRE



## MÉDIATION du Barreau de Rouen

## — Centre de Médiation du Barreau de Rouen (CMBR)

Le CMBR mène depuis 2001 des médiations dans tous les domaines. Il comprend plus de 20 médiateurs, tous avocats au Barreau de Rouen, qui combinent une expérience professionnelle en tant qu'avocat et une formation à la gestion des conflits et aux techniques de la médiation et de la communication.

☎ 02 32 08 32 70 - ✉ [info@mediation-rouen.fr](mailto:info@mediation-rouen.fr)  
📍 Maison de l'Avocat - 6 allée Eugène Delacroix 76000 ROUEN

➤ **Médiation** : Processus volontaire par lequel les parties travaillent à la restauration de leur dialogue et à trouver un accord avec l'aide d'un tiers formé, neutre, indépendant et impartial. La solution émane des parties elles-mêmes.

➤ **Processus collaboratif** : Hors de toute procédure judiciaire, les parties s'entourent d'avocats formés spécifiquement et trouvent ensemble, au terme d'un processus structuré, un accord à leur différend.

➤ **Procédure participative** : Les parties, assistées de leurs avocats, s'engagent pour une durée déterminée à œuvrer conjointement et de bonne foi à la résolution amiable de leur litige ou à la mise en état de leur dossier.

# octobre, mois de la JUSTICE AMIABLE

o/e - ose-communication.fr - Plaquette imprimée sur du papier recyclé

Informations : **f** [moisdelajusticeamiable](#)  
Inscriptions : [contact@moisdelajusticeamiable.fr](mailto:contact@moisdelajusticeamiable.fr)  
et auprès du Centre de votre Barreau.

Organisé par :



LE CENTRE  
DE JUSTICE  
AMIABLE  
DE DIEPPE



MÉDIATION  
du Barreau de Rouen

Un grand merci à nos partenaires :



Faculté de Droit, Sciences  
Économiques et Gestion